

FONDS VEDETTE

Fonds d'actions privilégiées Louisbourg

Détails du fonds

- **Séries :** Compte de placement enregistré D, E, et G, Fonds distincts B, H
- **Gestionnaire de portefeuille :** Placements Louisbourg
- **Gestionnaire principal :** Heather Hurshman, vice-présidente et gestionnaire de portefeuille
- **Date de création :** Septembre 2017
- **Niveau de volatilité du fonds :** Faible à modéré

Unique en son genre

Disponible pour les
comptes de placements
enregistrés et les fonds
distincts au Canada

Objectif et stratégie

L'objectif de placements principal du Fonds d'actions privilégiées de Louisbourg est de générer un revenu de dividende élevé tout en mettant l'accent sur la préservation du capital investi.

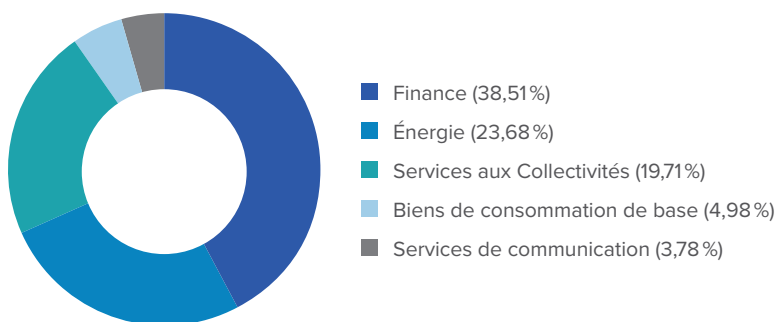
Le fonds investit principalement dans des actions privilégiées cotées sur une bourse canadienne ou émises par des entreprises ayant des activités substantielles au Canada.

Pourquoi investir

- Une bonne opportunité pour générer du revenu alors que nous entrons dans un environnement de baisse des taux d'intérêt.
- Une structure fiscale avantageuse pour les comptes non enregistrés et les comptes de sociétés.
- Un rendement attendu intéressant.
- Rémunération payable complète normalement associée aux fonds d'actions.

Répartition par secteur

Au 31 mars 2025



Rendements

Au 31 juillet 2025

Produit	Fonds d'actions privilégiées Assomption/Louisbourg	Rendements		
		1 an	3 ans	5 ans
Fonds Distinct	B 75/100	17,70	9,32	11,65
CPE	D 75/75	18,49	10,08	12,38

Perspectives du gestionnaire

Consultez le bulletin trimestriel du gestionnaire principal, Heather Hurshman, pour la période T2 2025 à la **page suivante**. →

Disponible sur *Vesta*, la plateforme de placements d'Assomption Vie.



Sources:

1. Lipper, une société Refinitiv 2. Placements Louisbourg

Les données présentées ci-dessus proviennent de la série D 75/75 (CPE) et de la série B 75/100 (Fonds distincts). Les informations sur les rendements sont en date du 31 juillet 2025, net de tous les frais, et celles sur le CPE sont basées sur le rendement réel du fonds de référence sous-jacent. Le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. Ce document n'est pas destiné à constituer des conseils juridiques, comptables, fiscaux, d'investissement ou autres conseils financiers personnalisés. Les investissements comportent des risques ainsi que la possibilité de perte de capital. Les informations contenues dans ce document sont considérées comme exactes au moment de la publication. Les informations afférentes au RFG et aux participants sont disponibles sur demande.

Fonds d'actions privilégiées Louisbourg



Heather Hurshman,
vice-présidente et
gestionnaire de portefeuille

Le marché

Les actions privilégiées ont bien performé au deuxième trimestre, affichant un rendement inférieur à celui des actions ordinaires, mais supérieur à celui des obligations. L'indice S&P/TSX des actions privilégiées a progressé de 4,6% sur la période. L'enthousiasme des investisseurs face à une économie résiliente a continué de soutenir cette classe d'actifs. Le maintien des taux à 5 ans dans une nouvelle norme plus élevée rassure également les investisseurs quant aux revenus futurs. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans est passé de 2,61% à 2,82%, les craintes liées au commerce s'étant estompées, réduisant ainsi les attentes de baisses supplémentaires de taux. Les actions privilégiées à coupon fixe ont souffert de la hausse du taux à 30 ans (de 3,23% à 3,56%). Par ailleurs, les écarts de crédit des obligations de sociétés ont continué à se resserrer, ce qui soutient l'ensemble du marché des actions privilégiées. L'offre demeure limitée alors que les rachats se poursuivent, ce qui reste favorable à la valorisation du marché.

Principaux facteurs

Le Fonds a affiché un rendement de 5,3%, surpassant l'indice S&P/TSX des actions privilégiées. La hausse du taux à 30 ans a réduit l'attrait des titres à coupon fixe, nos plus faibles contributeurs, bien qu'ils aient tout de même généré des rendements positifs de 1 à 2%. Les meilleures performances ont été réalisées par nos titres à réinitialisation à court terme et à faible écart, particulièrement sensibles à la hausse du taux à 5 ans : TC Energy B, Canadian Utilities C, Intact A & C, Emera A et TC Energy C ont tous affiché des rendements de +12 à +16%.

Transactions importantes

Les titres à réinitialisation prochaine ont bien performé, mais comportent aussi plus de risques. Nous avons réduit nos expositions à TC Energy B, Cenovus A et Capital Power A. Nous avons aussi vendu Royal Bank J et CIBC Q, qui étaient en voie de rachat. Le produit a été réinvesti dans des titres à revenu plus stable : Fortis M, IA 6,435%, Capital Power C, Pembina E et TC Energy A, qui offrent des rendements intéressants pour les 3,5 à 5 prochaines années.

Stratégie

Après une très forte année 2024, nous croyons que les attentes de rendement pour cette classe d'actifs doivent être revues à la baisse. Cela dit, les actions privilégiées continuent d'offrir un excellent rendement ajusté au risque, généralement dans une fourchette moyenne à élevée à un chiffre. Nous privilégions les émetteurs solides, capables de verser leurs dividendes même dans des scénarios économiques difficiles. Le marché demeure peu liquide et étroitement corrélé aux actifs à risque. Les rachats annoncés ou anticipés continuent de soutenir les prix. À plus long terme, ces titres offrent ce pour quoi ils ont été conçus : un revenu fiscalement avantageux et une protection partielle contre l'inflation. Avec un taux moyen de réinitialisation prévu à 6,0%, le rendement actuel demeure attrayant pour les investisseurs patients.